

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1982)  
**Heft:** 655

**Artikel:** Palais fédéral : la nouvelle croisade de Kurt Furgler  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013248>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## TABLE OUVERTE

# Les conditions d'un dialogue

Plutôt terne, le débat de dimanche dernier, à «Table ouverte», à propos du stockage des dépôts moyennement et faiblement radioactifs. Bon début pourtant, avec des Valaisans relevant les incursions du rapport de la CEDRA (coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs) sur le problème. Et puis on a eu droit aux salades continues du président Rometsch, qui agrémente son bla-bla d'une expérience débile au moyen d'un (faux?) détecteur de radiations, d'un faux tonneau de faux déchets et d'une vieille montre: démonstration du niveau des arguments coutumiers de la CEDRA.

Côté du public, semble-t-il, deux populations (choix de la TV?). Quelques personnes, jeunes pour la plupart, qui semblent avoir potassé la question et qui arrivent avec des questions fondamentales: quelle est la fiabilité de la méthode scientifique? quel crédit accorder à des spécialistes qui sont d'avis opposés? n'y a-t-il pas une immense présomption à accepter d'hypothéquer l'avenir pour

des siècles? etc... Les autres, hélas, ne sont troublés que par des problèmes de détail: il y a des sources juste au-dessus de la galerie d'accès; les routes du village sont trop étroites pour laisser passer les camions, etc... Et l'impression angoissante que, parmi ceux qui posent ces questions, il y a pas mal d'élus locaux. S'il ne trouve en face de lui que cette opposition-là, M. Rometsch aura la tâche facile.

Le débat était édifiant en ce sens qu'il montrait, une fois de plus, que certains des grands problèmes de notre époque sont mieux abordés par des groupes hors partis qu'au sein des formations politiques traditionnelles. Certes, ce n'est pas la mission d'un élu local que de débattre des grands problèmes, mais ce n'est pas une raison pour laisser techniciens et technocrates s'en emparer. La condition «sine qua non» du bon fonctionnement de la démocratie, c'est aujourd'hui de ménager un espace de pouvoir et de prise de parole aux groupes hors partis, et pas seulement au cours d'une émission de télé. Sous peine d'être privé de dialogue. C'était la leçon de ce débat, leçon qui vaut bien l'heure un peu ennuyeuse passée à le suivre. Combien de téléspectateurs auront tenu le coup?

M. B.

le ministre de l'Agriculture, et le vice-président Aubert avait quitté dès mercredi Lugano, où en principe sa présence était pourtant requise jusqu'à la fin de la conférence ministérielle du Conseil de l'Europe sur les pouvoirs locaux. Bref, n'étaient son zèle increvable et son talent pour la figuration intelligente, M. Furgler n'avait rien à faire ni à Saint-Gall ni à Bâle. Dans ces conditions, rien n'interdit d'interpréter ce double déplacement comme un signe de la nouvelle curiosité du juriste Kurt Furgler pour les affaires économiques.

Le département de l'Economie publique a beau trembler de haut en bas à cette idée, le petit père des polices et des mœurs helvétiques songe sérieu-

tement à se recycler dans l'économie. Et cela au moment du grand défi de la crise bien sûr: tout à fait dans l'esprit de Furgler de jouer les redresseurs de conjoncture, et dans la mentalité des radicaux de quitter le navire qui prend l'eau (n'ont-ils pas refilé, la caisse fédérale vidée par leurs soins au socialiste Willy Ritschard qui doit s'échiner à régler l'ardoise?) et bien dans l'esprit de leurs manœuvres actuelles de postuler pour Justice et Police (ils seraient ainsi en mesure de soustraire au zèle législatif de Furgler, pour le plus grand profit de leurs alliés patronaux, une loi qui n'est pas encore sous toit, le crédit à la consommation, et un texte attendu pour la prochaine législature, la loi sur les SA).

## DU BRIGADIER AU CAPITAINE

Or donc, le scénario pourrait prendre la tournure suivante: en lieu et place du pâle ingénieur Bremi, faible locomotive freinée par le tander Cincera, c'est le juriste Rudolf Friedrich, 60 ans l'an prochain, qui va succéder pour quelques années à Fritz Honegger. L'avocat de Winterthour va reprendre le Département ultra-rodé de la Justice et Police, que le brigadier Furgler pourra laisser tranquillement au capitaine Friedrich, malgré que ce dernier n'ait pas d'expérience dans un exécutif cantonal ou même communal. Comme le fait de laisser à un célibataire le soin de défendre le nouveau droit matrimonial ne constituerait pas forcément un démarrage sérieux, Kurt Furgler, jamais effrayé par le travail, garderait le dossier au moins jusqu'à la session extraordinaire de janvier (dont la convocation sera, notez-le bien, définitivement décidée après l'élection des nouveaux conseillers fédéraux). Après tout, Furgler s'était bien déchargé sur Brugger du dossier de l'avortement; il reprendrait cette fois l'affaire d'un autre; il faudrait avoir bien mauvais esprit pour y voir autre chose qu'un sympathique esprit collégial.

Evidemment, l'arrivée de Kurt Furgler, dont le rythme et le style de travail ont de quoi secouer

## PALAIS FÉDÉRAL

# La nouvelle croisade de Kurt Furgler

Les experts en sémantique fédérale y auront vu un double signe: jeudi dernier, Kurt Furgler inaugurerait l'Olma, célébration annuelle de l'agriculture d'outre-Sarine, et vendredi, il représentait le Conseil fédéral à la Journée des Banquiers 1982. Certes, Kurt Furgler se rend volontiers dans sa ville natale de Saint-Gall; certes, l'Association suisse des banquiers avait inscrit un exposé sur «le droit dans l'Etat totalitaire» à son ordre du jour. Mais le président de la Confédération est cette année aussi

tout un département fédéral, va provoquer quelque remue-ménage à l'Economie publique, et d'abord chez les grands barons: le secrétaire d'Etat Paul Jolles pourrait bien éprouver le besoin d'avancer de quelques mois le moment de sa retraite, tandis que Jean-Pierre Bonny, qui ne désespère toujours pas, ouvrira un bureau de conseil d'entreprises — en matière de politique d'implantation ou de gestion du personnel sans doute. Quant à Jean-Claude Piot, il pourrait bien céder prématurément sa place à l'un de ses sous-directeurs, le démocrate-chrétien Hans Popp par exemple. Ainsi, le commerce extérieur, l'OFIAMT et l'agriculture changeraient de tête. Le secrétariat général pourrait rester ce qu'il est, c'est-à-dire à majorité démocrate-chrétienne, et l'Office pour les questions conjoncturelles garder sans dommage son directeur socialiste rose pâle, Waldemar Jucker, qui semble avoir définitivement oublié le temps où il assumait le secrétariat économique de l'Union syndicale suisse.

Enfin, autre conséquence du scénario envisagé: le fauteuil n° 189 du Conseil national, présentement occupé par M. Friedrich, devrait devenir celui de Richard Reich, directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse; une société dont le libéral genevois Gilbert Coutau, conseiller national depuis 1979, est le secrétaire romand. Quand le grand chef de l'office de propagande pro-Vorort siégera à son tour sous la Coupole, le simple secrétaire romand devra s'accrocher — ou bien se replier plus tôt que prévu sur le Conseil des Etats où le tout-Genève libéral tient à «mieux» occuper le siège de M<sup>me</sup> Bauer-Lagier.

#### L'AVERTISSEMENT SCHUBARTH

Les socialistes vont-ils contribuer au déclenchement de toutes ces péripéties en votant pour Rudolf Friedrich, l'ancien président de la Commission des affaires militaires, celui qui monte à la tribune seulement pour parler engins et conflits, celui qui ne rate pas une occasion pour combattre l'ini-

tiative socialiste en faveur du référendum facultatif pour les dépenses d'armement? La réponse à cette question n'a aucune espèce d'importance, sauf pour les gens qui ignorent la composition politique de l'Assemblée fédérale ou ont de la peine à effectuer l'opération élémentaire (246: 2) + 1: l'arithmétique permet à la droite d'imposer son candidat, mais interdit à la gauche d'en faire autant. A l'intention de ceux qui ne sauraient pas compter, la majorité bourgeoise vient du reste de procéder à une petite démonstration lors de la dernière session des Chambres, à l'occasion de l'élection d'un juge fédéral: le groupe socialiste avait proposé Martin Schubarth, pénaliste reconnu, et les autres partis appuyaient la consigne de vote — comme cela se fait d'habitude. Or le résultat, qu'on présumait acquis après diverses conversations de couloir, sonna carrément sec: M. Schubarth, qui avait commis le «crime» de défendre des occupants de Kaiseraugst, passa avec 119 voix seulement, et malgré 84 suffrages épars sur d'autres socialistes non candidats. Avertissement clair et net, démonstration de force tout juste mesurée pour éviter un couac dans le concert Friedrich.

Rendez-vous donc pris pour le 8 décembre 1982, 08 h. 00.

#### NOTES DE LECTURE

## L'*histoire par la bande (dessinée)*

*Le canton du Tessin est, à notre connaissance, le premier à disposer d'un album de bandes dessinées relatant les grands traits de son histoire, des origines à 1848<sup>1</sup>.*

*La plupart des Suisses n'ont que de rares notions de la vie de ce canton méridional. La BD éditée par le principal quotidien du canton les mènera probablement de découverte en découverte: occupation suisse, révolte dans la Lévantine, peu après l'action du major Davel dans le canton de Vaud, puis indépendance aux temps de la Révolution française,*

*autant d'étapes qui expliquent l'histoire plus récente<sup>2</sup>. On découvrira aussi que la Restauration fut une réalité au Tessin; pour résister aux aspirations libérales, des représentants du gouvernement se rendirent deux fois à Milan pour demander l'appui du gouverneur militaire autrichien. A noter aussi: le fascicule est complété par un résumé de l'évolution de l'histoire suisse préparé en 1916 par Gonzague de Reynold.*

*Pour compléter notre image de la «latinité» helvétique.*

C. F. P.

<sup>1</sup> Gualtiero Schiffino + Marco Torricelli: *Storia del Cantone Ticino dalle origini al 1848*. Edizione Corriere del Ticino, Lugano.

<sup>2</sup> Attention: dans notre texte (DP 652, 23.9.1982) consacré au procureur du Sotto Ceneri, Paolo Bernasconi, nous avons péché par manques de nuances entre libéraux et radicaux! En fait, se concurrencent le «Dovere», organe officiel du «Partito liberale radicale ticinese» et la «Gazzetta ticinese» — «il più antico quotidiano della Svizzera italiana d'inspirazione liberale». Dont acte! Quelle richesse de pouvoir compter sur ses lecteurs pour de telles mises au point.

#### A SUIVRE

Le district du Lac du canton de Fribourg parle allemand, mais il existe une minorité française dans la région du Haut-Lac. Pour combien de temps encore? En attendant, comme le relève «Die Zeittlupe», mensuel de langue allemande du Parti socialiste fribourgeois, la communication, sur cette portion du pays fribourgeois, fait problème...

\* \* \*

Même la gratuité ou la quasi-gratuité d'un journal ou d'une revue exige, de temps en temps, une modification de la présentation. C'est la manœuvre à laquelle vient de procéder l'hebdomadaire bâlois «Doppelstab». Idem pour le mensuel romand «Trente Jours».

\* \* \*

Un fascicule à étudier: le numéro de septembre de la «Revue suisse d'économie politique et de statistique». Il reproduit les textes de l'assemblée annuelle de la société éditrice, centrés sur le sujet: régulations étatiques et politique d'entreprise.